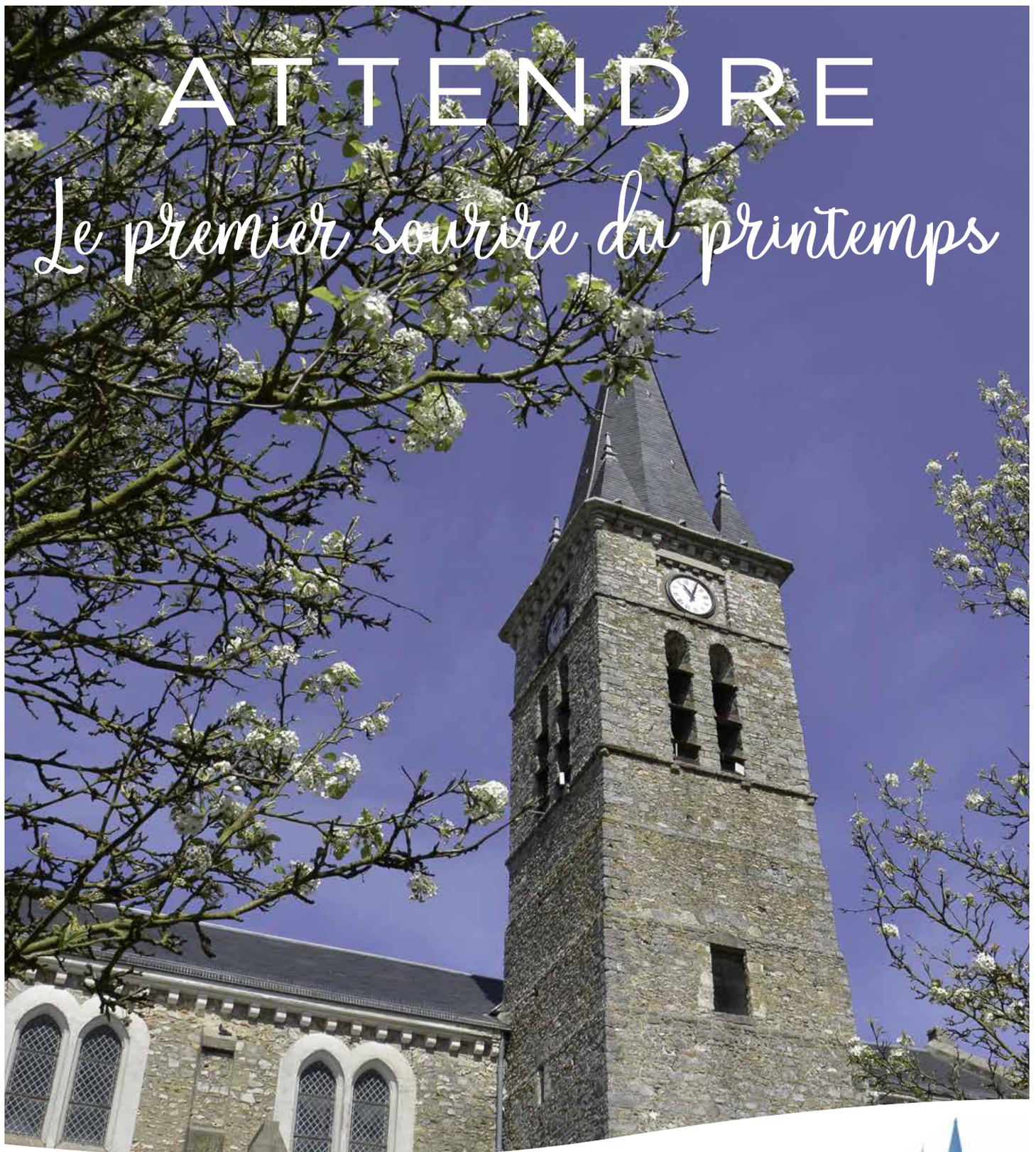


St Chéron ^{en} BREF

numéro 356 - mars / avril 2021



ATTENDRE

Le premier sourire du printemps

Sommaire

Cadre de Ville	P. 4 à 7
Vivre ensemble	P. 8 à 13
Vie associative	P. 14
Tribune	P. 15

En raison de la crise sanitaire, il est impossible d'organiser la moindre manifestation avec du public aujourd'hui.

Espérant que la situation s'améliorera dans un futur proche, nous sommes impatients de pouvoir vous proposer à nouveau des animations.

Restez connectés
et suivez nos actualités
sur les réseaux sociaux
ou sur Panneau Pocket !!!
(voir page 9)

Inscriptions sur les listes électorales

► Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales se tiendront les 13 et 20 juin.

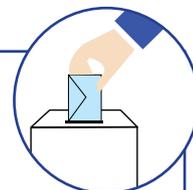
L'inscription étant désormais possible jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin, il sera **possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 avril 2021**.

L'inscription en ligne est désormais généralisée. Chaque citoyen peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Vous pouvez bien sûr vous inscrire en mairie, il suffit de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces suivantes : justificatif de domicile et Cerfa n°12669*02.

Renseignements : Service Elections - 01 69 14 13 16 - l.faddoul@saint-cheron.fr

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, **chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales** et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Déchets végétaux



La collecte des déchets verts reprend le mardi 9 mars prochain.

► Ce ramassage est assuré par le Siredom de mars à novembre inclus, une fois tous les 15 jours, le **mardi après-midi des semaines paires**.

Attention, les dates indiquées sur les calendriers de collecte du Siredom, distribués début janvier, sont inexacts.



Fermeture de la déchèterie de Saint-Chéron pour travaux

► Du 1^{er} au 19 mars inclus

Dans le cadre du programme de mise aux normes des déchèteries du Sitreva, des garde-corps équipés de bavettes amovibles vont être installés en remplacement des barrières actuelles. Ce dispositif permettra de **sécuriser davantage les usagers lors de leurs dépôts dans les bennes**.

Ces travaux nécessitant la fermeture de la déchèterie, les usagers sont invités à se rendre à la déchèterie de Briis-sous-Forges ou de Dourdan pendant la durée des travaux (horaires consultables sur www.sitreva.fr).



Mairie de Saint-Chéron 91



SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
ISSN : 2739-6711

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14



Carnet

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Joia MORONI SANTOS**, née le 07/12/2020
- **Jules DE CARVALHO**, né le 14/12/2020
- **Kingsley ZWICKEL LAUNAY**, né le 13/12/2020
- **Aylan ALKAMA**, né le 14/12/2020
- **Tom DE CARVALHO**, né le 14/12/2020
- **Adelais GARCIA**, née le 14/12/2020
- **Arya DORDOIGNE**, née le 22/12/2020

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- **Andrée ROHEL**, décédée le 07/01/2021
- **Jacques DROLEZ**, décédé le 13/02/2021
- **Michel MEUNIER**, décédé le 13/01/2021
- **Jacqueline VILLENEUVE**, décédée le 30/01/2021



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Lundi 22 février, un drame a touché notre commune avec le décès d'une adolescente de 14 ans suite à une rixe entre jeunes.

Saint-Chéron a la particularité d'être une petite ville à la campagne où le calme participe à la qualité de vie. Aussi, comme vous tous, j'ai été profondément marqué par cet événement grave.

Mes pensées vont bien sûr avant tout à la famille et aux amis de la victime et je leur apporte tout mon soutien dans cette épreuve.

Sur un plan plus général, ces phénomènes de violence touchent une population de plus en plus jeune et nous interpellent tous : parents, élus locaux, services de l'Etat, acteurs de la prévention spécialisée et personnels de l'Education nationale.

Il devient donc urgent d'apporter des réponses à ces problématiques en travaillant tous ensemble.

Début février, afin de répondre au renforcement du protocole sanitaire dans les cantines scolaires, nous avons élargi la pause méridienne des écoles élémentaires : fin de la classe 15 minutes plus tôt et reprise 15 minutes plus tard. Ce réaménagement horaire a ainsi permis d'organiser deux services de restauration entre 11h45 et 13h45.

Si les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes, tous les enfants sont également servis à table pour limiter les manipulations de verres et couverts. De plus, toutes les tables sont nettoyées et désinfectées entre les deux services.

Lundi 1^{er} mars, les enfants ont repris le chemin de l'école et cette nouvelle organisation est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Je tiens ici à remercier tous les animateurs et agents de restauration scolaire qui ont su s'adapter à ces nouvelles mesures pour permettre à nos enfants de déjeuner dans les meilleures conditions possibles.

Je profite également de cet édito pour féliciter nos services techniques pour leur très bonne gestion de l'épisode neigeux, survenu juste avant les vacances d'hiver. Malgré les chutes de neige suivies du verglas, la mobilisation de nos agents a permis aux automobilistes et piétons de circuler en toute sécurité dans la commune.

Enfin, concernant la campagne de vaccination, nous essayons avec le Centre Communal d'Action Sociale d'aider autant que possible les Saint-Chéronnais de plus de 75 ans à trouver des rendez-vous dans les différents centres. Malheureusement, malgré des recherches très élargies au niveau géographique, il est à ce jour très difficile de trouver un créneau disponible. Nous déposons régulièrement une liste de personnes « prioritaires » auprès de la Maison de Santé de Dourdan et nous nous tenons bien évidemment disponibles pour transporter toute personne dès lors qu'un rendez-vous se libérera.

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16

Bien à vous

Balade urbaine

Rue Céleste Boursier

Samedi 30 janvier, une seconde balade urbaine était organisée avec les habitants de la rue Céleste Boursier ainsi que ceux des cours Edmond Bouché et du Centre.

Accompagnés d'un policier municipal, les élus sont allés à la rencontre des riverains pour étudier avec eux les solutions pour lutter contre la vitesse des véhicules dans la rue Céleste Boursier (située juste avant la rue commerçante du centre-ville, en venant de Carrefour City).

Suite aux échanges, il a été proposé la mise en place d'une zone 30 avec un renforcement de la signalisation et la pose d'un radar pédagogique.

D'autres travaux sont également à l'étude. La rue Céleste Boursier étant une route départementale, certains aménagements nécessiteront une autorisation du Département.



Les enjeux de la balade urbaine

Entretenir le lien de proximité avec les habitants

Véritables moments d'échanges entre les élus et les Saint-Chéronnais, les balades urbaines permettent aux habitants d'une rue ou d'un quartier d'aborder les sujets qui les concernent au quotidien, que ce soit en matière de circulation, de stationnement, d'entretien ou d'aménagement urbain. Un bon moyen de donner son opinion sur son cadre de vie et de faire des propositions pour son amélioration...

► Renouvelée en mars 2020, l'équipe municipale souhaite développer et poursuivre ces rencontres tout au long du mandat.

L'objectif : aller à la rencontre d'un maximum de Saint-Chéronnais pour échanger sur les améliorations à apporter aux différents quartiers de la ville.





La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !



Suite à la balade urbaine rue Céleste Boursier, plusieurs Saint-Chéronnais ont exprimé leur inquiétude vis-à-vis de la vitesse excessive de certains automobilistes ou motards sur plusieurs axes de la ville.

La Mairie reste attentive à tous ces problèmes de circulation et, chaque année, des aménagements sont réalisés avec l'objectif d'améliorer la sécurité sur la commune.

Cependant, tous ces aménagements s'avéreront inutiles sans une prise de conscience collective et individuelle de chacun. Alors, amis automobilistes et motards, adaptez votre conduite et levez le pied !!!

La sécurité des déplacements en ville demande à ce que chacun se conforme au Code de la route, mais aussi que les usagers se respectent mutuellement. Si les automobilistes et cyclomoteurs sont les premiers concernés, piétons et cyclistes ont eux aussi des droits et des devoirs. Ainsi, les piétons ne doivent pas traverser n'importe où et n'importe comment, tout comme les cyclistes doivent respecter les règles du Code de la route.

La rue se partage, soyons tous prudents et vigilants !

Plantations d'arbres

En juillet 2019, un audit phytosanitaire et mécanique des arbres avait été réalisé dans les parcs de la ville ainsi que dans nos écoles. Cette démarche visait à prévenir des risques de casses ou de chutes de branches et d'arbres après un épisode de vents violents survenu au mois de juin 2019. Suite à cet audit, plusieurs arbres avaient été abattus Parc des Tourelles et Parc du Fief.

La première semaine de février, une dizaine d'arbres ont été plantés dans chacun de ces parcs afin de compenser ces abattages.

► **Les essences d'arbres ont été choisies en concertation avec le Club des Amis de la Nature et de l'Environnement (CANE).** Parmi les arbres plantés, on trouve ainsi des frênes, des cerisiers à fleurs, des marronniers, des érables ou encore des chênes.



Plantation Parc des Tourelles

Mieux comprendre votre facture d'eau

En 2020, Veolia a engagé sur notre commune sa campagne de changement des compteurs d'eau afin d'installer de nouveaux équipements dits « communicants ». Fin janvier 2021, vous avez reçu votre facture d'eau et vous vous êtes peut-être étonnés, si votre compteur a été entre temps remplacé, de constater un montant estimé au niveau de votre consommation.

Voici les explications fournies par Véolia :

« A ce jour, fin janvier, nous avons déployé 79 % des compteurs. Il en manque environ 200 avant de déployer la télérelève (système composé d'une passerelle et de répéteurs qui permettront la transmission des données), cette opération étant prévue à partir de 90 % de compteurs renouvelés. L'installation de la passerelle est programmée début février. Celle des répéteurs sera réalisée dans les semaines suivantes et dès que le déploiement des compteurs aura atteint le seuil des 90 %.

Notre ambition est de facturer au réel en juin. »

► **Nous vous invitons donc à vérifier votre prochaine facture au mois de juillet.**

Réfection du passage à niveau n°34

Rue Aristide Briand



Des travaux de réfection du passage à niveau n°34, situé rue Aristide Briand, vont nécessiter sa fermeture aux véhicules et aux piétons du mercredi 28 avril à 14h jusqu'au mercredi 12 mai à 14h.

Ces travaux ont pour objet la réfection de l'enrobé de la route, le changement du platelage et la remise à neuf des installations afin d'améliorer le confort des usagers de la route et de renforcer la fiabilité des infrastructures.

Les équipes de la SNCF feront leur maximum pour réduire autant que possible le bruit lié aux travaux.

Pendant toute la durée des travaux, une déviation sera mise en place pour les poids lourds et véhicules légers.

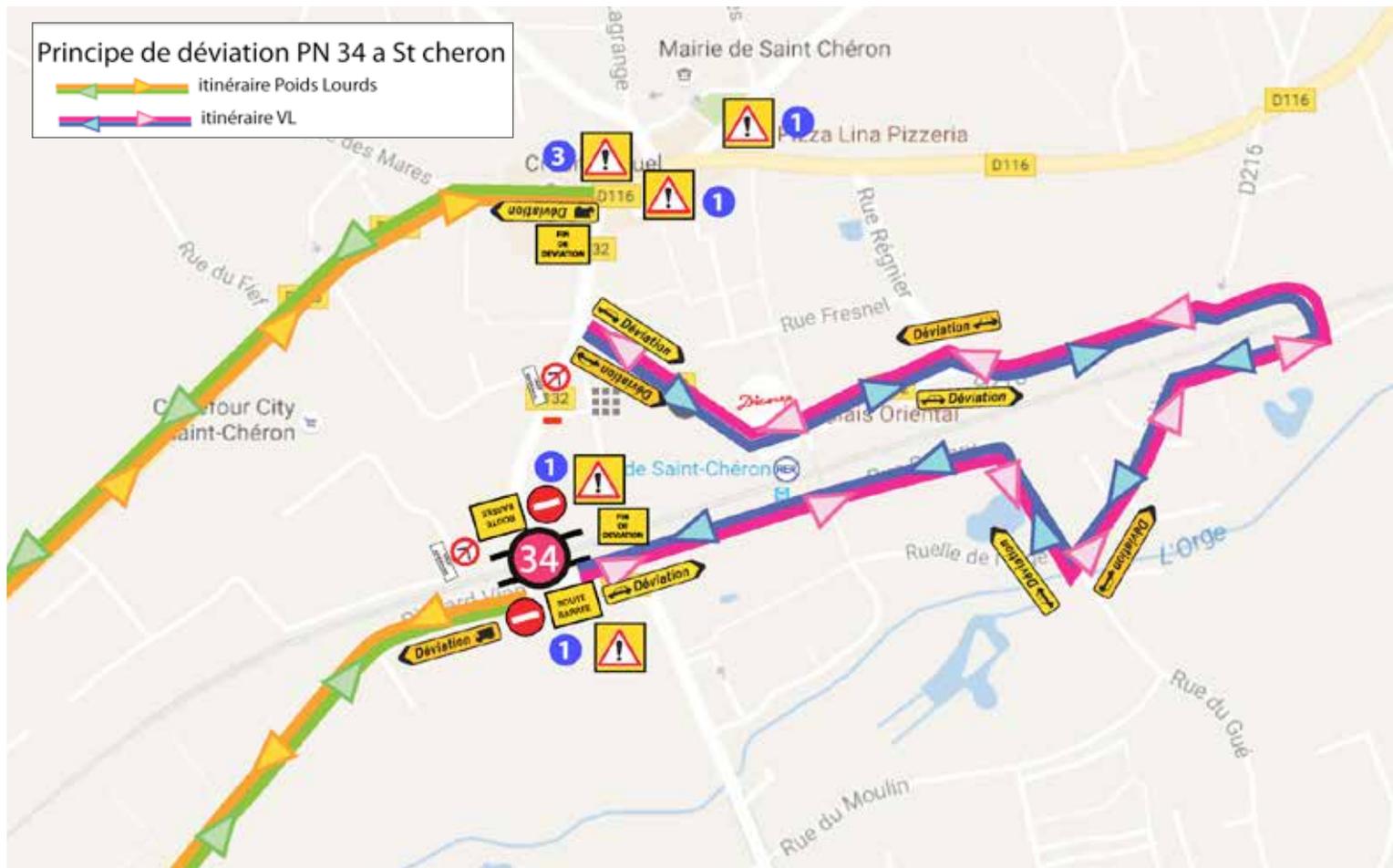
Calendrier des travaux

DE JOUR DE 8H À 17H

Du 26 avril au 12 mai
Du lundi au vendredi

DE NUIT DE 22H À 6H

Du lundi 26 au vendredi 30 avril
Du lundi 3 au samedi 8 mai
Du dimanche 9 au mercredi 12 mai





Les Prairies de la Juinière

Concours de promoteurs

Pour la réalisation des immeubles de logements collectifs, de la maison de quartier et de quelques maisons de ville, la commune a souhaité mettre en œuvre un concours de promoteurs afin de sélectionner un projet architectural et urbain qualitatif. Ce choix est l'étape préalable à la réalisation du projet immobilier situé au cœur du futur quartier « Les Prairies de la Juinière ».

Cette procédure, amorcée en novembre dernier, se déroule en deux phases.

► Février 2021 - Première phase

La première étape consiste à sélectionner des groupements de professionnels de l'immobilier, constitués d'un promoteur, d'un architecte, d'un bailleur social et de bureaux d'études.

Sur 8 candidats ayant présenté une offre, trois promoteurs reconnus pour leur professionnalisme ont été présélectionnés pour le jury final. À ce stade, leur offre porte sur la faisabilité de l'opération et leurs références respectives au sein du groupement. Les offres présélectionnées sont celles qui laissent présager l'élaboration des projets les plus aboutis en termes de qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère.

► Avril 2021 – Seconde phase

En lien avec leur groupement respectif, les équipes d'architectes (des trois promoteurs présélectionnés) élaborent un projet immobilier portant sur les collectifs, la maison de quartier et les maisons individuelles groupées.

Chaque projet sera présenté en avril prochain au jury final, qui sélectionnera le candidat lauréat.

Le jury

Présidé par M. le Maire Jean-Marie Gelé, le jury sera composé de deux élus municipaux, d'un représentant de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la commune, de deux représentants de l'aménageur, de l'architecte de l'aménageur et d'un architecte du CAUE 91 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne).

Travaux de sécurisation



Des travaux d'abattage et de débroussaillage nécessaires à la **sécurisation de la ligne électrique 90 KV BIRON JUINE ST-EVROULT 2** vont être entrepris sur le territoire de la commune, au niveau du **plateau de la Petite Beauce**, jusqu'au 15 octobre 2021.

L'exécution de ces travaux a été confiée par Réseau de Transports d'Électricité (RTE) à l'entreprise JULIEN.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ou pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de la société : M. Maucorps - 02 33 66 93 30.



Homage à Michel Meunier



Elu au conseil municipal de 1965 à 1983

Mercredi 13 janvier, Michel Meunier nous a quittés à l'âge de 100 ans.

Natif de Saint-Chéron, Michel Meunier a vécu la majeure partie de son existence dans notre commune et a eu une vie bien remplie que ce soit au niveau professionnel, associatif ou en tant qu'élu.

Adolescent, il intègre l'Harmonie avec laquelle il joue dans toutes les fêtes du coin.

À 19 ans, il s'engage dans l'Armée de l'Air. Après une formation de mécanicien avion, il est affecté pendant un an au Liban avant de revenir en France en 1941. En 1945, il partira en mission en Allemagne, où il sera démobilisé au mois de novembre après 6 ans et 5 mois de service.

De retour à Saint-Chéron, il intègre l'entreprise familiale de peinture (créée en 1885 par son grand-père) et exercera jusqu'en 1981, avant de transmettre le flambeau à son fils Jean-François.

Michel Meunier a également su animer la ville en organisant des fêtes et des bals qui ont marqué les esprits. Avec Georges Decarpignies, il est notamment à l'origine du Syndicat d'Initiative et de la création de la fête des commerçants, devenue Fête des 3 Vallées en 1972.

Durant cette période, il a aussi été conseiller municipal pendant 18 ans tout en s'investissant dans le milieu associatif (Président du club de basket et du moto club de Saint-Chéron, adhérent à la section UNC de Saint-Chéron).

À la fin de son mandat d'élu, en 1983, il continue son engagement en distribuant le « Bref » pendant plus de 30 ans. Il arrêtera en 2019 à 98 ans !

Ces dernières années, son plaisir était d'aller marcher en forêt de Dourdan. Avec l'âge, il a limité ses déplacements mais il a su rester autonome, en prenant par exemple encore sa voiture pour aller faire ses courses.

Apprécié et respecté de tous, Michel Meunier nous a quittés discrètement un mois après ses 100 ans en laissant de beaux souvenirs à de nombreux Saint-Chéronnais...

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Ateliers « Musique en Chantier »

Les 18 et 19 janvier, l'association « Les Concerts de Poche » est intervenue dans nos deux écoles élémentaires et au collège du Pont de Bois pour initier les élèves à la musique classique.



Menés par le duo Antoine Simon (pianiste) et Marthe Janssen (comédienne), les ateliers « Musique en Chantier » ont invité les participants à créer leur propre musique à partir d'une histoire imaginée collectivement, le tout en s'inspirant du programme du concert « Beethoven : 9^e symphonie » programmé le 29 janvier dernier à Dourdan.



Dans notre dernier numéro, nous vous présentions le projet de chant choral de la classe de CM1/CM2 de Mme Vittet (école élémentaire du Centre).

En raison de la crise sanitaire, les élèves n'ont pas pu se produire sur scène le 29 janvier dernier. C'est pourquoi ils ont enregistré une vidéo « souvenir » avec leur chef de chœur avant les vacances scolaires d'hiver.



Pour mieux vous informer et vous alerter, votre commune s'équipe de PanneauPocket

À l'heure de la crise sanitaire, la communication locale s'avère plus que jamais essentielle. Afin de rapprocher un peu plus la commune de ses habitants, la municipalité a opté pour la solution mobile PanneauPocket !



Évènements de la vie quotidienne,
animations, travaux sur la voirie,
alertes météo ou coupures réseaux...
**soyez informés et alertés en temps
réel de l'actualité de notre commune
grâce à cette nouvelle application !**

**Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie
quotidienne de votre lieu de vie, même si vous
êtes à distance de votre domicile.**

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100 % anonyme !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

<p>1 Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette</p> 	<p>2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)</p>
<p>3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"</p>	<p>4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.</p>

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"

Disponible aussi sur votre ordinateur :
app.panneaupocket.com



Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2018 ?

Alors il est en âge de découvrir les joies de l'école !

Afin de pouvoir anticiper les effectifs de nos écoles maternelles, nous vous invitons à prendre rendez-vous dès maintenant avec le service Enfance pour inscrire vos enfants.

Pièces nécessaires :

- Livret de famille,
- Un justificatif de votre domicile à Saint-Chéron datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

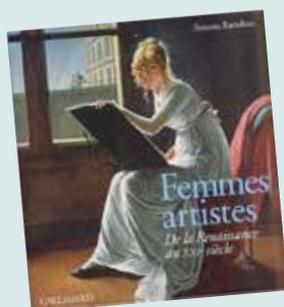
► **Les nouveaux arrivants sur la commune sont également invités à prendre rendez-vous s'ils ont des enfants à scolariser.**

Renseignements : Service Enfance ☎ 01 69 14 13 31 – m.marchand@saint-cheron.fr

La sélection des bibliothécaires

À l'occasion de la journée internationale des droits de la femme le 8 mars prochain, la bibliothèque municipale met à l'honneur tout au long de ce mois les femmes artistes à travers une sélection d'une vingtaine d'ouvrages.

Voici trois exemples parmi les livres qui seront mis à votre disposition :

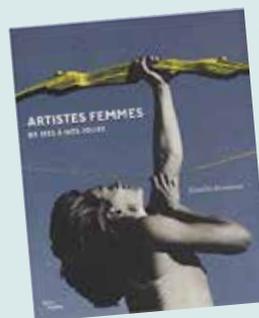


FEMMES ARTISTES De la Renaissance au XXI^e siècle

En 6 chapitres historiques et en 15 chapitres thématiques sur les genres, les contenus et les situations historiques et sociales, cet ouvrage illustré de reproductions d'œuvres, décrit les itinéraires de femmes artistes : Artemisia Gentileschi,

Frida Kahlo, Berthe Morisot...

Il analyse la difficulté qu'elles ont éprouvée à concilier identité féminine et vocation artistique, alors qu'elles étaient maintenues dans une marginalisation évidente.



ARTISTES FEMMES De 1905 à nos jours

À partir de l'exceptionnelle collection du Musée national d'art moderne, Camille Morineau nous propose un voyage à la fois chronologique et thématique dans la création de 1905 à nos jours ; des pionnières de la première moitié

du XX^e siècle aux artistes d'aujourd'hui, en passant par les combattantes des années 1960.



CHARLOTTE PERRIAND

Par Laure Adler

Cet essai biographique illustré dresse le portrait de Charlotte Perriand (1903-1999), conceptrice engagée, femme libre et visionnaire, qui a marqué l'architecture moderne et le design du XX^e siècle.

Dans un essai très personnel, Laure Adler aborde trois facettes complémentaires de la créatrice : celle de la conceptrice qui développera, avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret dans les années 1930, des meubles fondateurs du design moderne ; celle de la femme libre, engagée, sportive et aventurière ; et enfin celle de la visionnaire, capable de s'inspirer de toutes les cultures, en particulier japonaise, pour développer une pensée de l'espace et de l'habitat adaptés à l'humain.



Aide aux commerces et aux entreprises

La période actuelle étant éprouvante pour les acteurs économiques de l'Essonne, les collectivités se mobilisent pour soutenir les entrepreneurs exerçant dans les domaines de l'artisanat ou du commerce.

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix prolonge jusqu'au 31 mars 2021 son dispositif de soutien aux petites entreprises, principalement commerçants et artisans, ayant été contraints de cesser leurs activités pendant plusieurs semaines fin 2020.

Il s'agit d'une subvention d'un montant forfaitaire maximum de 700 € permettant de couvrir le loyer mensuel (hors charges) dû par l'entreprise pendant la période de fermeture administrative dans la limite de 1 mois.

Pour en bénéficier, il faut :

- ▶ Avoir son siège social sur le territoire de la CCDH depuis plus de 3 mois antérieurement au décret n° 2020-1310 du 29/10/2020,
- ▶ Être à jour de ses cotisations et contributions sociales, ainsi que de ses obligations administratives et réglementaires vis-à-vis de la commune d'implantation,
- ▶ Entreprises locataires, jusqu'à 5 salariés ETP, justifiant au moins de 3 mois d'existence au 29/10/2020.

Pour déposer votre demande, nous vous invitons à compléter le formulaire disponible sur le site internet de la CCDH (www.ccdourdannais.com) et à le remettre à la mairie de rattachement de votre entreprise.



AIDE AU LOYER POUR LA RELANCE DES COMMERCES

La Région Île-de-France met en place, jusqu'au 22 mars 2021, une subvention exceptionnelle de 1000 € pour les commerces, bars, cafés, restaurants et artisans confrontés à une fermeture administrative en novembre 2020 et ayant dû s'acquitter d'un loyer ce mois-là.

Cette aide exceptionnelle est destinée aux sociétés ou indépendants franciliens :

- ▶ Comptant moins de 10 salariés
- ▶ Avec un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 millions d'euros

L'aide est cumulable avec le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises mis en place par la CCDH.

Pour effectuer votre demande en ligne, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.iledefrance.fr/espace-media/relance-commerces/>



LE DÉPARTEMENT RÉITÈRE SON AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Le Conseil départemental de l'Essonne reconduit, au minimum jusqu'au 1^{er} juin 2021, son aide (individuelle et forfaitaire) de 800 € aux artisans et commerçants du territoire en situation de fragilité.

▶ Conditions pour obtenir cette aide :

- Être artisan ou commerçant : travailleur non salarié ou assimilé salarié,
- Avoir une activité qui a fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public (fermeture totale ou partielle),
- Être domicilié en Essonne et avoir son activité en Essonne,
- Avoir subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 30 % au cours d'une période mensuelle comprise pendant l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis le 17 octobre 2020 :
 - par rapport à la même période de l'année précédente,
 - ou bien par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen de l'année précédente,
 - ou ayant démarré son activité après mars 2018 et disposant d'un revenu net d'activité mensuel moyen pendant la période d'état d'urgence sanitaire inférieur ou égal à 1500 €,
- Les revenus du ménage ne doivent pas dépasser certains plafonds allant de 19000 € (ménage d'une personne) à 50000 € (couple avec deux enfants et plus).

Une aide complémentaire a été accordée en faveur des restaurateurs et cafetiers essonnais ; sous conditions de ressources, son montant est fixé à 800 € par trimestre.

▶ Pour en savoir plus : aide-urgence@cd-essonne.fr



Bienvenue à L'Immobilière

Agence immobilière



Installée dans notre commune depuis la dernière rentrée, l'agence *L'Immobilière* peut vous accompagner sur tous vos projets immobiliers : syndic de copropriété, gestion / location, vente de fonds de commerce, immobiliers neufs, développement foncier, assistance à maîtrise d'ouvrage et en transaction.

Les collaborateurs connaissent parfaitement les caractéristiques des maisons et appartements proposés, ainsi, seuls sont présentés les biens correspondant aux critères de recherche des acquéreurs. Alors n'hésitez pas à les contacter !



Adresse : 29 rue Lamoignon – 91530 Saint-Chéron
Contacts : 01 83 63 97 65 – contact@immobiliere-stcheron.com

All'Eau Renov

Rénovation intérieure tous corps d'état

ALL'EAU RENOV



Créée en mars 2017, *All'Eau Renov* est une entreprise de rénovation intérieure spécialisée dans les pièces d'eau.

Formé par l'Association Ouvrière des Compagnons du Tour de France, Nicolas Le Ster met toute son expérience et son savoir-faire à votre service pour la réalisation de vos projets, que ce soit dans votre habitation ou dans un local commercial.

All'Eau Renov vous propose une prestation complète, de la conception de votre projet (projection 3D possible) jusqu'à la livraison du chantier clé en main.



Contacts : 06 50 81 54 76 – alleaurenov@gmail.com
Site internet : www.alleaurenov.com

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?



Depuis le 18 janvier, l'Essonne expérimente un numéro unique pour joindre l'ensemble des France Services du département : le 09 72 72 59 12.

Ce numéro vous permet d'être orienté, informé et accompagné dans vos démarches administratives, directement par téléphone ou en prenant rendez-vous avec l'espace France Services le plus proche de chez vous (Arpajon ou Etampes par exemple).

- Les agents France Services vous guident dans les démarches les plus courantes :
 - Aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise ;
 - Assurance maladie, assurance retraite, allocations familiales, Pôle emploi, prestations de la Mutualité sociale agricole et services de La Poste ;
 - Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source, ...



Connaissez-vous ?

Les Magnolias

Chambres d'hôtes

À quelques pas du centre-ville et de la gare RER, se situe l'unique maison d'hôtes de Saint-Chéron : « Les Magnolias » !

Mme Ruiz vous accueille dans sa maison de maître du 19^e siècle et vous invite à un séjour au calme dans l'une de ses trois chambres d'hôtes, toutes décorées avec soin et équipées d'une salle de douche privative.



Aux beaux jours, profitez du jardin clos arboré et admirez l'impressionnant magnolia qui donne son nom au lieu.

L'adresse idéale pour découvrir notre charmante ville ou faire une halte sur votre route !

- ▶ En raison du contexte sanitaire, Mme Ruiz garantit le strict respect de la Charte « séjour serein » en matière de prévention contre le covid-19
- ▶ Petit-déjeuner et accès Wifi compris dans le tarif des chambres
- ▶ Restauration : 2 formules de repas en chambre disponibles



LES MAGNOLIAS - 6 rue Aristide Briand - 91530 Saint-Chéron
 Contacts : 06 27 44 34 30 – lesmagnoliashote@gmail.com
 Site internet : www.lesmagnolias.fr

Le Service d'accueil unique du justiciable

Pour un accès plus facile à la justice

Le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) a pour but de simplifier les démarches de ceux qui font appel à la justice, quelle que soit la demande : divorce, droits du travail ou de succession, etc...

- ▶ En Essonne, cinq SAUJ sont à votre écoute, parmi lesquels :
 - Tribunal judiciaire d'Evry : tj1-evry@justice.fr ou 01 60 76 78 00
 - Tribunal de proximité d'Etampes : tprx-etampes@justice.fr ou 01 64 94 61 45

Les SAUJ sont actuellement ouverts mais la prise de rendez-vous est obligatoire.

- ▶ **Grâce au site justice.fr, portail informatif du justiciable, les usagers ont aussi la possibilité d'accéder à une information fiable et gratuite.** Ils sont orientés dans leurs démarches pour toute procédure pénale et civile. Ils ont accès aux formulaires CERFA, à la liste des pièces justificatives et à tous les liens utiles. Enfin, grâce à des simulateurs, l'usager peut déterminer sa capacité à obtenir l'aide juridictionnelle en fonction de ses ressources.





Moto Club de Saint-Chéron

Le motocross 2021 reporté !

Les prévisions sanitaires n'étant pas très optimistes pour le mois de mars, le moto club de Saint-Chéron est contraint de reporter l'organisation de cette manifestation au mois d'octobre prochain.

► Les championnats, initialement prévus les 20 et 21 mars, sont reprogrammés aux 2 et 3 octobre 2021.

Ce changement de dates entraîne également le report de l'épreuve de Trial : prévue le 3 octobre, cette compétition est décalée au 7 novembre prochain.



Judo Club



Dans cette période compliquée, des cours de judo ont pu être proposés aux enfants du 15 décembre au 15 janvier, y compris durant les vacances de Noël. Depuis, les « Zoom parties » ont repris afin de garder le lien avec les plus jeunes en attendant le retour sur les tatamis...

Pour les adultes, les cours à distance continuent de réunir du monde chaque semaine en Tai so (1 fois par semaine) et Tai chi (2 fois par semaine).

Pour terminer, nous tenons à féliciter l'un de nos professeurs, **Laurent Dosne**, qui s'est vu remettre le Trophée SHIN départemental (shin veut dire « esprit »). Celui qui le reçoit est distingué par ses pairs pour son investissement et son engagement au service du judo, ainsi que pour son comportement (sur et en dehors des tatamis) conforme aux valeurs morales de la discipline.

Un grand bravo à Laurent qui, rappelons-le, a débuté le judo à Saint-Chéron il y a 50 ans !

Brèves



Arts Culture Loisirs

Une période compliquée avec la crise sanitaire !

Depuis début novembre, tous les cours de l'association ont dû être reportés. Fin décembre, le cours de danse « enfants » a pu reprendre, malheureusement pour une période très limitée.

Certains animateurs gardent le contact avec les adhérents en leur proposant des exercices, des fiches techniques et même des cours en vidéo. Malheureusement, tout cela n'est pas possible pour certains cours et nous le regrettons vivement... Gardons espoir, restons solidaires !

Mosaïques

Créée juste avant le premier confinement, l'association Mosaïques a pour objectif de porter les valeurs de l'action citoyenne, de la démocratie participative, de l'éducation à l'écologie ... au travers d'actions, d'animations, d'événements, de partage et de transmission. Bien que l'association ait travaillé pour la mise en place de différents projets en 2020, la crise sanitaire n'a pas permis de les concrétiser. Mais ce n'est que partie remise !

Vous souhaitez rejoindre l'association ? **Contact** : mosaïques.sc@gmail.com

Ligue contre le Cancer

Durant la crise sanitaire, la Ligue contre le Cancer accompagne les personnes touchées par la maladie et leurs proches :

- Aide financière ponctuelle
- Sophrologie, yoga, qi gong et gym douce en visioconférence
- Suivi diététique et ateliers esthétiques
- Ecoute et soutien psychologique

► Contact : 01 64 90 88 88
Du lundi au vendredi de 9h à 17h



Saint-Chéron Avenir & Progrès

La situation sanitaire et l'évolution des protocoles sanitaires amènent la municipalité à prendre de nouvelles dispositions, notamment pour aider le collège. En effet, le gymnase ne pouvant plus être utilisé actuellement, la municipalité a proposé de réserver le parking du gymnase aux collégiens durant la journée afin de leur permettre d'exercer leurs activités sportives extérieures.

Concernant l'intercommunalité, la liste « Ensemble pour Saint-Chéron » a soutenu le principe du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Pour notre part, il est primordial de conserver la totale maîtrise du développement de notre ville, ce qui est tout à fait compatible avec les orientations et les objectifs du projet de territoire de la CCDH. C'est pourquoi nous avons refusé la mise en place de ce PLUI.

Le projet des Champs Carrés avance, le concours de promoteurs et d'architectes pour la construction des maisons de ville et des collectifs est en cours de réalisation.

Il est évident qu'en envisageant la création de ce nouveau quartier, la municipalité a pris en considération l'augmentation de population que cela va engendrer. D'ores et déjà, pour la rentrée de septembre, le dimensionnement des écoles sera adapté si besoin.

Nous ne doutons pas que ce projet apportera un nouveau dynamisme à notre ville.

Ensemble pour Saint-Chéron

Les commerces du centre-ville ferment les uns après les autres et ne sont pas renouvelés. La stratégie de la majorité municipale consiste à taxer les locaux commerciaux vides, mais le résultat n'est pas là. Elle compte sur l'emménagement prochain de nouveaux habitants aux champs carrés pour relancer les commerces, mais les modes de consommation ont changé. Redynamiser le cœur de ville nécessite une adaptation aux nouveaux modes de vie et la proposition de nouveaux types de lieux marchands. Nous souhaitons donc que la municipalité se porte acquéreur d'un local commercial pour le proposer comme boutique à l'essai, boutique éphémère, lieu d'exposition pour nos artistes et artisans locaux, conciergerie ou propose des aides financières et un accompagnement aux commerçants souhaitant s'installer.

Le conseil départemental a publié son rapport suite aux assises de la biodiversité. L'Essonne est particulièrement touchée par la reprise de l'artificialisation des sols. Des subventions peuvent être accordées aux communes pour sauvegarder la ruralité, revitaliser les centres bourgs, lutter contre l'étalement urbain, protéger et reconquérir les espaces naturels sensibles, préserver les espaces agricoles, désartificialiser les sols.

Associer également les citoyens volontaires nous semble une nécessité et permettra l'émergence de nouveaux projets répondant aux besoins de chacun.

Tout ceci va dans le sens de nos valeurs et nous espérons que l'équipe en place saura entendre le message.

Saint-Chéron En Avant

« **Saint-Chéron En Avant** » demeure OPTIMISTE, et estime que **le projet de la future déviation est bien réalisable** et doit devenir **la priorité sécuritaire de notre commune**, et des communes qu'elle traversera.

Nos élus et responsables de Saint-Chéron (président CCDH, maire, sénateurs du 91) doivent se mobiliser pour rassembler toutes les forces et volontés à tous les niveaux (communes, département, région, Etat, Europe), **et pour traiter la sécurité dans toute la traversée de Saint-Chéron.**

En effet, les coûts, une fois intégrés aux prochains contrats territoriaux et répartis dans le temps et entre toutes les parties concernées, **permettront la réalisation de la déviation de Saint-Chéron, en préservant le cadre de vie et le bien-être des Saint-Chéronnais.**

Ce projet est d'autant plus nécessaire que la gratuité de l'A10 entre Dourdan et Paris est malheureusement suspendue, faute de mise en œuvre des conclusions du rapport de la commission menée par le vice-président du Sénat !

Le Maire se contente de réaliser l'entretien courant des bâtiments communaux, en tant que projets!

A la différence du Maire, « Saint-Chéron En Avant » :

- Fait partie résolument des OPTIMISTES, pour améliorer « nettement » l'avenir et le bien-être de chacun, par l'initialisation de cette future déviation, pour une AUTRE vision de leur avenir,

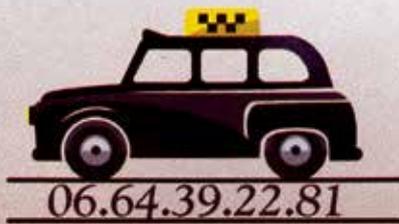
- Souhaite remplacer l'immobilisme du maire et de son équipe, par une action unie et concertée, afin d'atteindre le POSSIBLE et le REALISABLE dans l'intérêt des Saint-Chéronnais,

- Demande à l'équipe municipale en place, d'activer le « vrai projet » de cette déviation qui compte pour tous les Saint-Chéronnais.

Contact : « Saint-Chéron En Avant »

andre.lever@wanadoo.fr - Tél : 06 73 71 43 73

HELLO TAXI



Transport médical conventionné **06.64.39.22.81**
Gares/aéroports helotaxi@hotmail.com
Toutes distances CB acceptée

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault



- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage



Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
© 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrffbatiment@orange.fr

S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

solution nuisibles

Prévention et destruction :

- chenilles processionnaires
- frelons asiatiques et européens
- guêpes
- blattes et cafards
- puces
- punaises de lit
- etc...



Récupération d'essaims d'abeilles -> GRATUIT

☎ : 06.47.80.43.36

www.solution-nuisibles.com

contact@solution-nuisibles.com

-> Retrouvez-moi sur Facebook

POMPES FUNÈBRES CANO

Entreprise familiale depuis 1967



- Organisation d'Obsèques
- Transport de corps
- Chambre Funéraire
- Contrats Obsèques
- Monuments
- Travaux de Marbrerie

Permanence Téléphonique 7j/7 - 24h/24

17, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON
Tél. : 01 85 87 20 33 - pf@ludoviccano.fr

SIRET 444 734 701 00014



Ent. **GARANDET Y.**

Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35